



Approche de la psychanalyse par la phénoménologie : l'exemple de Merleau-Ponty

Thamy Ayouch

► **To cite this version:**

Thamy Ayouch. Approche de la psychanalyse par la phénoménologie : l'exemple de Merleau-Ponty. *Revue de Phénoménologie et de Psychologie Analytique*, 2009, pp.7-20. <halshs-00940731>

HAL Id: halshs-00940731

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00940731>

Submitted on 2 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Approche de la psychanalyse par la phénoménologie : l'exemple de Merleau-Ponty

A phenomenological Approach of Psychoanalysis : the Case of Merleau-Ponty

Thamy Ayouch

Maître de Conférence en Psychopathologie, Université Charles de Gaulle-Lille 3

Résumé

Le présent article souhaite éclairer quelques aspects de l'approche de la psychanalyse par la phénoménologie de Maurice Merleau-Ponty, en en soulignant l'originalité, mais aussi les limites. Merleau-Ponty lit la théorisation analytique en philosophe, mais par-delà les critiques habituelles que lui porte la philosophie dont il est contemporain. La singulière « psychanalyse philosophique » à laquelle il aboutit n'est pas sans soulever la question d'une épistémologie particulière à la psychanalyse, ne séparant pas la théorisation de la clinique.

Mots clefs : Merleau-Ponty, phénoménologie, psychanalyse, théorisation, clinique et théorie

Summary

This article aims to tackle some aspects of Maurice Merleau-Ponty's reading of psychoanalysis, stressing both the originality and the limits of this approach. A philosopher, Merleau-Ponty reads psychoanalytic theory differently from the usual criticism his fellow-philosophers address psychoanalysis. Yet, this particular « philosophical psychoanalysis » he aims to achieve raises epistemological questions. Shouldn't the epistemology that

psychoanalysis procedes from not separate the theoretical and the clinical perspectives ?

Key words : Merleau-Ponty, phenomenology, psychoanalysis, theorisation, clinical and theoretical perspectives.

Position du problème

La disposition de Freud à l'endroit de la philosophie reste le plus souvent caractérisée par la méfiance. La « toute-puissance » du discours philosophique, sa systématité ou ses prétentions de rationalisation le condamneraient à manquer l'insaisissable objet de la psychanalyse, l'inconscient, et partant, à manifester la plus grande incompréhension pour celle-ci. Malgré les nombreux emprunts de Freud à la philosophie, entre psychanalyse et philosophie, l'échange ne s'avèrerait pleinement fructueux que dans un sens, car si la philosophie, fondée sur la psychologie, « ne pourra s'empêcher de prendre en compte, dans une très grande mesure, les contributions psychanalytiques »[4], elle reste bien en deçà du domaine d'investigation de la psychanalyse, et « l'interprétation des rêves pourrait nous donner sur la structure de l'esprit des notions que jusqu'à présent nous avons vainement attendues de la philosophie »

Au même titre que les médecins, les philosophes sont identifiés par Freud comme artisans principaux d'une résistance sinon affective, du moins intellectuelle, à la psychanalyse. Ainsi Freud écrit-il :

« Par vie mentale, les philosophes n'entendaient pas ce qu'entend la psychanalyse. La grande majorité des philosophes ne qualifie de *mental* que ce qui est phénomène conscient. Le monde du conscient coïncide, pour eux, avec le domaine du mental. Et ils relèguent tout ce qu'il y a d'obscur dans l'âme au rang des conditions organiques et des processus parallèles au plan psychique. En d'autres termes, et plus rigoureusement, l'âme n'a de contenu que le conscient. La science de l'âme n'a donc pas d'autre objet. Le profane ne pense pas autrement. Aussi, que peut répondre le philosophe à une science qui, comme la psychanalyse, soutient que le mental en soi est *inconscient* et que la conscience n'est qu'une qualité qui peut venir

s'ajouter à des actes psychiques isolés. Il répond naturellement qu'un phénomène mental inconscient est un non-sens, une contradiction *in adjecto*, et néglige de noter que ce jugement ne fait que répéter sa définition, peut-être trop étroite, de l'état mental. Cette assurance facile, le philosophe la doit à son ignorance de la matière dont l'étude a conduit l'analyste à postuler l'existence d'actes psychiques inconscients. Il n'a pas envisagé l'hypnose, il ne s'est pas efforcé d'interpréter le rêve – bien plus, il trouve, comme le médecin, que le rêve est un produit, dénué de sens, de l'activité psychique amoindrie pendant le sommeil ; il soupçonne à peine qu'il existe des choses comme les idées fixes et chimériques, et serait bien embarrassé si l'on attendait de lui qu'il les expliquât selon ses hypothèses psychologiques. L'analyste, lui aussi, se refuse à définir l'inconscient, mais il peut mettre en évidence le groupe de phénomènes dont l'observation lui a fait postuler l'existence de cet inconscient. Le philosophe, pour qui n'existe de méthode d'observation que l'introspection, ne saurait le suivre jusque-là »[3]

Dans ce texte, Freud accentue d'abord le « présupposé des philosophes » consistant à établir une équation entre mental et conscient, qui, corrélativement, renvoie les « opacités de l'âme » à des processus organiques. L'inconscient apparaît alors comme non-sens, *contradictio in adjecto*, selon cette définition du mental limitée à la seule conscience, et les positions de la psychanalyse sont autant de « postulats impossibles ». En outre, c'est le manque de matière d'investigation, issue de l'hypnose ou des rêves interprétés qui caractérise l'incompréhension par la philosophie de la psychanalyse. C'est donc ici à une absence de clinique que se réfère Freud. Enfin, la méthode heuristique de la psychanalyse est mise en exergue. Si l'inconscient reste indéfini et n'est pas cerné par la clarté et la distinction, c'est qu'il provient non pas d'une élaboration des données de l'expérience sensible, mais d'une construction postulant son existence à partir d'autres phénomènes observés. Par conséquent, l'inconscient ne provient d'aucune introspection.

Refus du primat de la conscience, centralité d'une clinique du rêve, de l'hypnose ou de la pathologie mentale, manifestation indirecte de l'inconscient, par delà l'introspection et relayant la description des phénomènes observés par la construction postulée d'un

inconscient, voilà autant de positions qui semblent bien étrangères à la phénoménologie. Si celle-ci, en effet, se définit comme science des phénomènes, décrivant leur mode de donation à la conscience, ou mettant à jour l'apparaître de ce qui apparaît, quel abord peut-elle alors avoir de ce qui ne s'atteste qu'indirectement, par ses effets, et échappe à la seule description ? C'est pour soulever ici cette question des conditions de possibilités et de limites d'un discours de la phénoménologie sur l'inconscient, et partant, sur la psychanalyse, que nous proposons d'étudier l'approche qu'effectue Merleau-Ponty de la psychanalyse.

L'approche globale de Merleau-Ponty

L'abord qu'effectue Merleau-Ponty de la psychanalyse connaît une réelle évolution au fil de son œuvre, et ses appréciations des théorisations psychanalytiques changent au gré des modifications de sa propre philosophie. La position du philosophe à l'endroit de la psychanalyse comme corps de doctrines en implique une appréhension double, portant d'un côté sur ses « intuitions », et de l'autre sur son appareil conceptuel. Merleau-Ponty reproche parfois au discours freudien son langage imprécis, inélaboré, peu adapté à une conceptualisation exacte [10], mais le préfère toutefois à tout « idéalisme phénoménologique » qui tenterait de le remplacer. Cette tension entre forme et contenu conduit à se demander, dans un premier temps, si le problème d'une appréciation philosophique de la psychanalyse ne tient pas avant tout à une question de modélisation. Par delà le partage habituel entre sciences de la nature, fondées sur le calcul, la mesure et l'explication, et sciences de l'esprit, s'articulant autour du sens et de la compréhension [5], il s'agirait alors d'une question de désaccord entre modèles épistémologiques.

Toutefois, à déclarer le fossé épistémologique et linguistique infranchissable, aucun rapprochement entre psychanalyse et philosophie ne serait possible. Appréhender la psychanalyse à partir de la philosophie comme le fait Merleau-Ponty conduit ici à prendre le contre-pied de ceux qui verraient chez Freud une congruence entre le langage de la psychanalyse et son objet et voudraient que l'analyse comme discours obéisse elle-même aux lois de

l'inconscient. Il ne s'agit pas d'écarter d'un revers de main les imprécisions linguistiques, conceptuelles ou modélisatoires de Freud en appliquant à son langage « contaminé » par son objet, la forme que lui-même prête au rêve, au mot d'esprit et plus globalement à l'inconscient dans ses manifestations [13]. En effet, considérer la psychanalyse depuis la philosophie implique de l'appréhender à partir d'un discours que caractérise sa rationalité propre. Est-ce là alors une gageure, une entreprise vouée à l'échec du fait d'un positionnement bien trop extérieur et condamné, par sa rationalité, à rater la psychanalyse ? La forme rationnelle du discours philosophique le contraindrait-elle à dénaturer les contenus psychanalytiques qu'il ramènerait à lui ?

Si, en outre, Merleau-Ponty assigne à la philosophie la tâche de « reformuler certains concepts freudiens » [10], cette présomption philosophique parvient-elle à un accomplissement susceptible de satisfaire conjointement philosophie et psychanalyse ? Quels concepts en résultent alors et restent-ils psychanalytiques ? Ce sont là autant de questions qui se posent devant la lecture qu'effectue Merleau-Ponty de la psychanalyse.

La spécificité de la position de Merleau-Ponty tient à sa double dimension. D'une part, il aborde la psychanalyse en philosophe et rappelle à plusieurs reprises qu'il n'est pas psychanalyste [10], manifestant ainsi une approche intellectuelle, conceptuelle de la psychanalyse. Cependant, ce n'est pas en philosophe de son époque que Merleau-Ponty considère la psychanalyse. Si le concept d'inconscient ne gagne pas son adhésion immédiate, il ne fait pas l'objet chez lui d'un rejet catégorique, à l'instar d'un Alain ou d'un Sartre.

Plutôt que de faire un recensement détaillé des positions chronologiques de Merleau-Ponty à l'endroit de la psychanalyse, nous nous proposons de souligner ici l'originalité de son approche en étudiant sa position eu égard à deux contestations que la philosophie de son époque porte à la psychanalyse : la critique de l'inconscient comme mauvaise foi et la critique phénoménologique du naturalisme freudien.

Mauvaise foi et naturalisme

Il semble intéressant d'évoquer conjointement ces critiques car elles participent toutes deux d'interprétations conventionnelles de la psychanalyse et ne sont que le pendant l'une de l'autre. Il s'agit dans les deux cas d'entendre l'inconscient uniquement à partir d'une première position de la conscience dans une pleine possession d'elle-même. Pour les deux, c'est la dignité de l'homme qui est atteinte : le naturalisme réduisant *l'humanitas* de *l'homo humanus* à une *animalitas*, comme l'affirme après Heidegger un Binswanger, ou le primat de la conscience maîtresse de ses actes, expriment la même « humiliation psychologique » à laquelle renvoie Freud à la fin de son texte *Résistances à la psychanalyse*. Mais par-delà une lecture purement psychanalytique de cette résistance à la psychanalyse, consistant à y voir une réticence plus affective qu'intellectuelle – et qui pourrait elle-même prêter le flanc à une contestation de ce système englobant, appliquant ses propres lois à ce qui lui est exogène – notons que ces critiques du naturalisme et de la mauvaise foi se correspondent sur la base d'une préconception d'abord philosophique et épistémologique. Certes, un abord naturaliste du psychisme se condamne à en rater la dimension la plus caractéristique, celle du sens. Freud est toutefois fort loin de négliger cette dimension, qui fournit le fondement de sa démarche. En outre, et c'est là probablement ce que n'envisage pas la préconception d'une position classique, que la conscience ne dépende pas, en sous-jacence, d'un mécanisme, comme l'affirment les détracteurs du naturalisme, ne signifie pas alors qu'elle se possède pleinement, comme le soutiennent ceux de la mauvaise foi. Libérer la conscience du mécanisme de fonctionnements physico-chimiques ou biologiques ne revient pas nécessairement à l'instituer dans une toute puissance. C'est là précisément l'originalité de l'abord qu'effectue Merleau-Ponty de la psychanalyse. Si donc son naturalisme est d'abord critiqué, et cette critique progressivement nuancée, elle n'est en aucun cas émise à la faveur d'une conscience transparente à elle-même.

Contre la critique sartrienne de la mauvaise foi [12], Merleau-Ponty, dans le résumé du cours de 1954-55 « Le problème de la passivité : l'inconscient, le sommeil, la mémoire », renvoie dos à dos la

contestation d'un second sujet qu'impliquerait la reconnaissance de l'inconscient, et le retour à la transparence de la conscience [8].

Dans *La Phénoménologie de la perception* déjà, et malgré certaines réserves quant au concept d'inconscient, la perspective d'une conscience incarnée remodèle l'argument sartrien de la mauvaise foi, tributaire d'une conscience claire et tout à fait détachée du corps. Une zone d'ambiguïté entre conscience et généralité du corps, et qui englobe le refus – de la paralysie par l'anosognosie, ou de la mutilation dans le cas du membre fantôme[6]-, vient le retrancher à une comparaison avec la mauvaise foi sartrienne. « Le malade sait sa déchéance justement en tant qu'il l'ignore, et l'ignore justement en tant qu'il la sait » écrit Merleau-Ponty, introduisant ici un espace trouble entre savoir et non savoir par-delà toute mauvaise foi pleine du savoir d'elle-même. Ce refus est à comprendre dans la perspective de l'être au monde par le corps propre, qui implique une zone en deçà de la conscience, un non-thétique, un infra-personnel lié au corps. Le membre fantôme ou l'anosognosie montrent comment vient à remplacer le corps actuel un corps habituel, qu'il faut saisir « non seulement dans une expérience instantanée, singulière, pleine, mais encore sous un aspect de généralité et comme un être impersonnel »[6].

C'est sur le plan d'une reformulation de la critique du naturalisme que Merleau-Ponty s'attache à définir une intentionnalité du corps, et partant, du sentir, qui ouvrira la phénoménologie au concept d'inconscient tel qu'il est thématiqué par la psychanalyse. La critique du naturalisme [1] est formulée au nom de la conception d'un sens propre aux actes psychiques, et plus largement à tout acte humain. Si toutefois Freud donne clairement la priorité au sens, et postule dans *L'Interprétation des rêves*, contre les explications antérieures, que le rêve a un sens, il le conçoit comme excédant la dimension de la conscience et de la représentation. Cette tension entre sens et force, interprétation et réduction mécaniste est celle que souligne P. Ricoeur dans son ouvrage *De l'interprétation* où est pointée l'irréductible dualité de l'herméneutique et de l'énergétique, propre à la psychanalyse freudienne[11]. Dès lors, si la critique du naturalisme se dégage d'un retour à la toute-puissance de la conscience, reconnaît l'existence d'une dimension psychique

l'excédant, et susceptible elle-même d'être ramenée au sens, elle s'accompagnera d'une dissociation entre l'intuition « philosophique » de l'inconscient par Freud et sa thématization dans les termes des sciences de la nature.

Cette tentation est, dans un premier temps, celle de l'abord de Merleau-Ponty. En ce sens, les textes de la *Structure du comportement* et de la *Phénoménologie de la perception* ne refusent pas l'intuition de l'inconscient et la psychanalyse n'y est pas tant récusée qu'intégrée, de la même manière qu'un ordre est intégré dans l'ordre suivant, comme le montre Merleau-Ponty au sujet des ordres physique, physiologique et humain.

Toutefois, c'est précisément par ce que Binswanger dénonce dans la psychanalyse, la corporéité, que Merleau-Ponty la rejoint. Sa position toute originale ici consistera non point seulement à opposer sens et force et à saluer l'attribution par la psychanalyse d'un sens excédant la conscience aux phénomènes psychiques, tout en rejetant le plan des fonctionnements organiques, biologiques du corps. Ce plan du sens que la psychanalyse confère aux phénomènes psychiques ne prend sa pleine extension que s'il est rattaché à une inscription charnelle et conçu comme sens du et par le corps propre.

Une formulation de la critique du naturalisme freudien est l'accusation de pansexualisme, visant la dimension biologique des pulsions. S'il n'est pas ici question de force qui s'oppose au sens, il s'agirait de déterminisme biologique reléguant l'homme au rang d'animal et ôtant à ses actes le sens spécifiquement humain. La sexualité n'est ni pour Merleau-Ponty ni pour Freud une activité physiologique et instinctuelle, mais une production de sens. La spécificité de ce sens tient pour Merleau-Ponty à son incarnation, et la psychanalyse ne le limite pas à la seule conscience, mais ne le renvoie pas non plus au non-sens du causalisme, dépassant cette alternative dans un sens attribué au corps [6].

La psychanalyse a paradoxalement contribué à développer la méthode phénoménologique, affirme Merleau-Ponty, « en affirmant, selon le mot de Freud, que tout acte humain "a un sens" et en cherchant partout à comprendre l'événement au lieu de le rattacher à des conditions mécaniques »[6]. Si les symptômes sont

« surdéterminés », comme le rappelle Merleau-Ponty après Freud, cela signifie qu'ils trouvent plusieurs raisons d'être dans le sujet et ne sont jamais déterminés du dehors, de manière causale. Le philosophe différencie alors clairement chez Freud le sexuel du génital, la libido d'un instinct déterminé, la vie sexuelle des processus des organes génitaux.

La question du pansexualisme est à nouveau abordée dans les cours à la Sorbonne [9], où c'est comme matrice de l'intersubjectivité qu'est conçue la sexualité. Merleau-Ponty réfute ici l'accusation de pansexualisme en ramenant la problématique freudienne de la sexualité à celle du corps et de l'intersubjectivité : Freud n'explique pas la conduite par la sexualité, affirme-t-il, il montre comment elle sert de « porteur à la relation avec autrui »[9].

Pour une psychanalyse philosophique ?

Dans l'approche de Merleau-Ponty, la psychanalyse est située dans un cadre plus global que le sien propre, elle est invitée à entretenir une dialectique avec la sociologie et l'ethnologie, dans laquelle ni le social ni l'individuel ne soient susceptibles d'être ramenés à des rapports de causalité. Cette conception d'une psychanalyse élargie soulève la question du statut des thèses de l'analyse pour Merleau-Ponty : il semblerait ici que ces thèses ne soient pas considérées pour elles-mêmes, mais extraites de leur contexte à la fois épistémologique et pratique, pour être confrontées, dans une perspective d'histoire des idées, à celles émises par d'autres disciplines.

La modalité des rapports entre philosophie et psychanalyse et le statut que cette discipline reçoit dans les cours de Merleau-Ponty sont décrits dans les « Remarques sur l'usage des données psychanalytiques » du cours « Les Relations avec autrui chez l'enfant ». Si d'une part il serait « antiscientifique » de se détourner des matériaux qu'apporte la « psychologie psychanalytique », il l'est tout autant de croire que l'intérêt pour ces matériaux à lui seul constitue « une introduction à la pratique scientifique ou une démonstration de sa valeur »[9]. Pour le philosophe, la référence à la psychanalyse est scientifiquement requise, dans l'examen des

domaines sur lesquels porte son investigation, et les développements théoriques de la philosophie seraient insuffisants s'ils n'incluaient pas la psychanalyse. Toutefois, Merleau-Ponty n'étudie pas la psychanalyse comme doctrine à la lumière de la philosophie, mais convoque la psychanalyse sur certains sujets et en critique les développements depuis la philosophie.

Il peut ainsi présenter une réserve quant à la psychanalyse, en différenciant psychologie psychanalytique et psychanalyse. La première se rapporte à la signification de certains types de conduite, la seconde restitue l'histoire d'un individu, et faisant l'objet d'un art et d'une pratique. Cette distinction correspond à celle entre théorie et clinique. Pour Merleau-Ponty, « la psychologie analytique peut être vraie sans que la pratique psychanalytique soit entièrement justifiée et la pratique efficace sans que toute charpente théorique soit justifiée par elle »[9]. Que l'on découvre théoriquement des mécanismes selon lesquels l'homme se conduit, n'implique pas que le traitement alors envisagé apporte une solution à ses conflits, comme, inversement, l'art thérapeutique de Freud peut s'avérer efficace, affirme Merleau-Ponty, sans que sa théorie ne soit fondée.

Le statut des constructions en analyse en tant que système théorique est donc ici remis en question. Du fait de la désolidarisation qu'il instaure entre psychologie psychanalytique et psychanalyse, Merleau-Ponty peut émettre des réserves théoriques sur la psychanalyse. Cependant, affirmer qu'on ne peut négliger les développements théoriques de la psychanalyse mais que ces développements ne garantissent en rien l'action de l'analyse comme thérapeutique ou que le succès d'une cure ne valide pas la charpente théorique de l'analyse, implique d'effectuer une distinction erronée. En effet, l'opposition entre théorie et clinique, constructions théoriques et moments de la cure, ne doit pas être prise en compte en analyse. La théorie psychanalytique, Freud le montre, n'est que la série des constantes révisions qu'indique la clinique de ses patients. Elle naît au contact de cette clinique. En outre, plus que la compréhension, le vécu de phénomènes décrits par la théorie analytique ne saurait se confirmer que par l'engagement dans une psychanalyse, et l'exercice comme analyste. Cela, Merleau-Ponty le pointe en soulignant la spécificité du transfert, mais il s'en détourne

rapidement, pour aborder les faiblesses ou les préconceptions théoriques de la métapsychologie. La clinique reste néanmoins une démarche que ne saurait s'épargner une philosophie considérant l'analyse.

La question qui ne manque pas de se poser ici concerne la légitimité de cette lecture philosophique de la psychanalyse. En effet, si le naturalisme est lu à titre métaphorique, les clés de déchiffrement utilisées ici sont celles des visées de la philosophie merleau-pontienne : la solidarité structure/sens, le corps propre, le sens incarné et l'intersubjectivité. Si donc cette lecture est réalisée à partir de la philosophie et pour la philosophie, ne se coupe-t-elle pas des implications psychanalytiques de la psychanalyse ? Ne renvoie-t-on pas ici à un au-delà de la psychanalyse, où l'on courrait le risque de rater ses intuitions propres, à les traduire plus que dans un langage, dans une épistémologie autre ? Notons alors que Merleau-Ponty inscrit cette lecture dans un espace liminaire aux deux disciplines, dans une membrane commune à leurs confins, car « c'est par ce qu'elle sous-entend ou dévoile à sa limite – par son contenu latent ou son inconscient – que la phénoménologie est en consonance avec la psychanalyse »[10].

Conclusion

Malgré l'interprétation des concepts analytiques qui lui est propre, Merleau-Ponty se fait défenseur de la psychanalyse. Il lève en effet les deux critiques principales que pouvait lui adresser une philosophie de la conscience, consistant à refuser l'inconscient comme chose ou comme seconde conscience.

Si la psychanalyse est appréhendée à partir de et pour la philosophie, c'est au prix de la séparation entre psychologie psychanalytique et psychanalyse, divorce entre le discours analytique théorique, et la pratique de la cure. Merleau-Ponty n'en convoque pas moins la clinique pour indiquer la spécificité des théorisations psychanalytiques, comme dans la discussion d'avril-juin 1957, lors du Bulletin de la société française de philosophie[10]. Comment donc concilier ce primat qu'il accorde à la clinique, et à la pratique

analytique, où il place la vérité ultime de la psychanalyse, d'une part, et son discours sur la psychanalyse à partir de la philosophie ?

A réfléchir depuis l'extérieur, non point sur la psychanalyse, mais sur la matière qu'elle apporte, pour la comparer aux théorisations philosophiques, Merleau-Ponty ne risque-t-il pas ici sinon l'imposture d'un discours qui parle de ce qu'il ne connaît pas en prétendant toujours viser le vécu, du moins l'inexactitude des spéculations ?

Sans radicaliser cette position consistant à vouloir laisser la psychanalyse aux seuls analystes, et faire de la discussion des théories analytiques la chasse gardée des seuls détenteurs de clinique, il convient de voir que c'est précisément ce manque de clinique qui conduit Merleau-Ponty à annexer le matériau analytique à une réflexion philosophique. Cela entraîne alors chez lui une conception de l'inconscient en contact avec la conscience, ou du moins l'être-conscient, jusque dans sa philosophie de la chair. Dans la *Phénoménologie de la perception*, s'il y a inconscient, c'est en ce sens que la conscience est liée au corps et non opposée à lui ; mais cet inconscient ne procède pas d'un autre lieu soumis à un régime spécial et agissant pour son compte. Dans *Visible et l'invisible* et les cours contemporains, l'inconscient ne reçoit pas de traitement spécial non plus. Il n'est pas alors au fond du sujet, derrière la conscience, mais devant lui « il est inconscient par ce qu'il n'est pas objet, mais il est ce par quoi des objets sont possibles, c'est la constellation où se lit notre avenir »[7].

C'est donc une psychanalyse non séparée de la phénoménologie qui est présentée par Merleau-Ponty, où apparaît un inconscient non point comme autre mais comme « l'autre côté, ou l'envers (ou l'autre dimensionnalité) »[7] de la conscience. Mais n'est-ce pas là s'exposer presque nécessairement aux critiques de la psychanalyse, qui institue l'inconscient justement comme tout autre, et dans la séparation radicale avec la conscience ? C'est, semble-t-il, la réaction de plusieurs analystes – André Green, J.-B. Pontalis, Jacques Lacan ou Cornelius Castoriadis – qui, à cette tentative de rapprochement esquissée par Merleau-Ponty, répondent à la manière de Hamlet s'adressant à Claudius lorsque celui-ci lui

rappelle leur nouveau lien de parenté : « *A little more than kin, and less than kind* ».

Bibliographie

1. Binswanger L. (1970). *Analyse existentielle et psychanalyse freudienne. Discours, parcours, et Freud*. Trad. Roger Lewinter, Ed. Gallimard.
2. Freud S. (1900). *L'interprétation des rêves*. Trad. I. Meyerson, revue par Denise Berger, PUF, 1926 et 1967
3. Freud S. (1921). *Résultats, idées, problèmes II (1921-1938)*. Trad. sous la direction de Jean Laplanche, PUF, Bibliothèque de psychanalyse, 1985.
4. Freud S. (1984). *L'intérêt de la psychanalyse*. Trad. Paul Laurent Assoun, in *Œuvres Complètes 1984-1985*, vol. 1
5. Husserl E. (1982). *Idées directrices pour une phénoménologie*. Livre II. Trad. Eliane Escoubas, PUF, coll. Epimethee.
6. Merleau-Ponty M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Gallimard, Paris.
7. Merleau-Ponty M. (1960). *Le Visible et l'invisible*. Ed. Gallimard, Paris.
8. Merleau-Ponty M. (1968). *Résumés de cours*. Collège de France. 1952-1960 Gallimard, Paris.
9. Merleau-Ponty M. (1988). *Merleau-Ponty à la Sorbonne*. Résumé de cours. 1949-1952, Gallimard, Paris.
10. Merleau-Ponty M. (2000). *Parcours deux*. 1951-1961. Ed. Verdier.
11. Ricœur P. (1965). *De l'interprétation. Essai sur Freud*. Ed. Seuil, Coll. L'ordre philosophique.
12. Sartre J.P. (1943). *L'Être et le Néant*. Ed. Gallimard, Paris.
13. Surprenant C. (1998). « In Spite of Appearances », in *Fragmente*. pp 39-53.